



# Les Astuces du SIGil

Astuce n°11

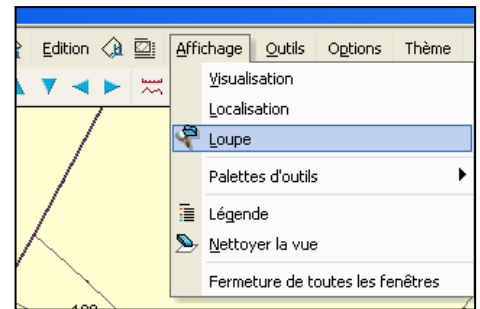
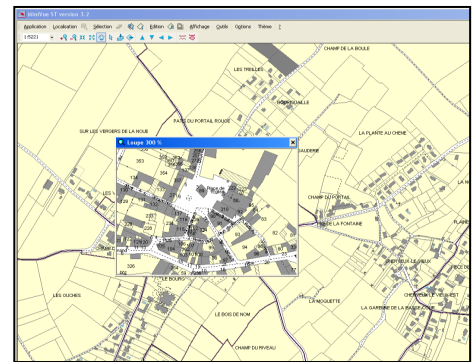
## Utiliser la loupe et les outils de mesure

- Voici, en quelques clics, comment utiliser les outils pour :
  - visualiser une zone précise de la commune,
  - mesurer des longueurs et des surfaces.

➔ Cliquer sur **Affichage**, puis **Loupe** :

La fenêtre **Loupe** vous permet d'effectuer un zoom sur une partie de la carte sans modifier celle-ci.

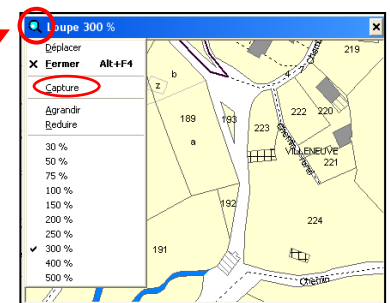
La navigation et les outils (relevé parcellaire, localisation, dessin...) restent accessibles sur la carte initiale.



### Modifier le zoom de la loupe :

➔ Pour afficher le menu, cliquer sur l'icône 

Choisissez le zoom qui vous convient en cliquant sur le pourcentage désiré.



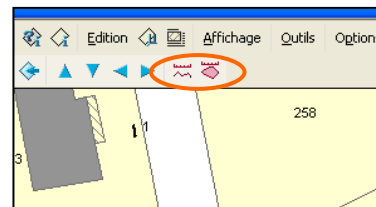
Pour effectuer un zoom arrière et avoir une vue d'ensemble, choisissez un zoom inférieur à 100 %.

### Figurer la vue de la loupe :

➔ Dans le menu de la loupe , cocher Capture

Vous pouvez déplacer la fenêtre **Loupe** et continuer à vous déplacer dans la carte principale (pour comparer deux zones par exemple).

Les outils de mesure sont disponibles en haut de la carte à coté des outils de navigation.

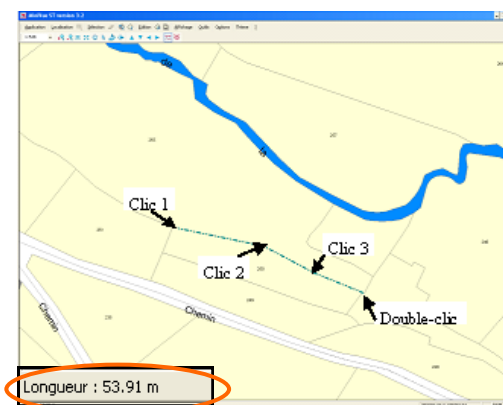


### Mesurer une distance :

➔ Cliquer sur l'outil  :

- dessiner point par point la longueur à mesurer,
- appuyer sur la touche ESPACE pour terminer,
- le résultat apparaît en bas à gauche de l'écran.

*L'exemple ci-contre permet de mesurer la distance d'une clôture entre deux parcelle.*

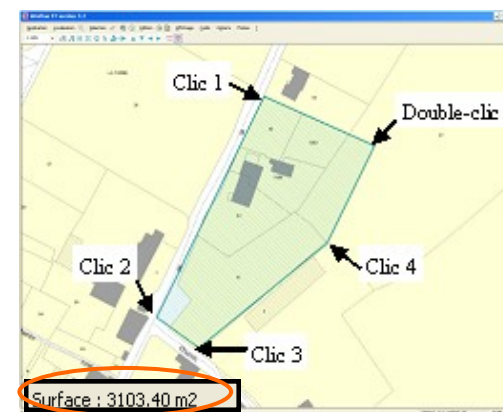


### Mesurer la surface d'une zone :

➔ Cliquer sur l'outil  :

- dessiner point par point la zone à mesurer,
- appuyer sur la touche ESPACE pour terminer,
- le résultat apparaît en bas à gauche de l'écran.

*L'exemple ci-contre permet de mesurer la surface d'un groupement de parcelles.*



**ATTENTION :** la précision étant métrique, les chiffres après la virgule ne doivent pas être pris en compte.

La présente fiche conseil a été réalisée à l'intention des utilisateurs du logiciel MINIVUE par le service SIGil (Système d'Information Géographique d'intérêt local) du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres.



Les fiches - astuces du SIGil sont disponibles en ligne sur notre site Internet : [www.sieds.fr](http://www.sieds.fr)